



**CHAUVE-SOURIS  
AUVERGNE**

*Association d'étude et de  
conservation des chiroptères*

## Rapport d'activités 2016

### Assemblée générale

**Dimanche 9 avril 2017 | CHATEL-DE-NEUVRE (03)**

**CHAUVE-SOURIS AUVERGNE**

Place Amouroux – 63320 Montaignut-le-Blanc

Tél : 04-73-89-13-46

[contact@chauve-souris-auvergne.fr](mailto:contact@chauve-souris-auvergne.fr)

[www.chauve-souris-auvergne.fr](http://www.chauve-souris-auvergne.fr)

# Le mot du Président

---

*Depuis 2010 pour l'Assemblée Générale, l'équipe salariée et le CA de Chauve-Souris Auvergne écrivent le bilan de l'année écoulée.*

*2016 ne déroge évidemment pas à la règle, et vous trouverez dans ce document un bilan de l'ensemble des activités de l'année!*

*Vous pourrez facilement constater que ces actions sont toujours aussi nombreuses, et que des "petites nouvelles" comme la formation acoustique apparaissent aux côtés des traditionnels comptages hivernaux ou suivis nichoirs ! Je remercie chaleureusement l'ensemble des personnes, bénévoles ou salarié(e)s, qui organisent et/ou participent à ces actions tout au long de l'année : ce bilan n'est possible que grâce à votre passion et votre investissement !*

*Cette année 2016 a également été marquée par un fort renouvellement du Conseil d'Administration. Après quelques mois de calage, l'organisation du travail entre les CA, les bénévoles et salarié(e)s est de plus en plus efficace. Nous recherchons toujours des personnes motivées pour intégrer le Conseil d'Administration de l'association!!*

*Pour terminer, je tiens à remercier le CEN Allier, partenaire "historique" de Chauve-Souris Auvergne, qui nous a été d'une grande aide pour l'organisation de cette Assemblée Générale ! Un grand merci également à l'association Panse-Bête pour l'animation de l'atelier collaboratif sur les soins aux chauves-souris, le matin de l'Assemblée Générale.*

*Nous vous attendons nombreux, le dimanche 9 avril à Châtel-de-Neuvre à partir de 9h30 !*

Thomas BERNARD  
Président de Chauve-Souris Auvergne



# Suivis des populations

---

## ❖ Suivis hivernaux

*Chauve-Souris Auvergne coordonnait pour la **18ème fois cet hiver 2015/2016** le contrôle des sites d'hibernation de chiroptères en Auvergne, permettant la poursuite du suivi systématique des populations auvergnates.*

Cet hiver a permis de compter plus de **3 600 chauves-souris**. Les effectifs sont particulièrement élevés pour les 3 espèces principales, le Grand Rhinolophe, le Petit Rhinolophe et le Grand/Petit Murin.



Espèces	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	AUVERGNE
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	167	108	124	558	957
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	28	196	98	536	858
<i>Myotis daubentonii</i>	6	10	68	62	146
<i>Myotis mystacinus/brandtii/alcahoë</i>	1	3	43	92	139
<i>Myotis emarginatus</i>	1	0	15	42	58
<i>Myotis nattereri/spA</i>	8	8	7	76	99
<i>Myotis bechsteinii</i>	10	2	0	12	24
<i>Myotis myotis/blythii</i>	33	69	95	582	779
<i>Myotis specie</i>	0	0	6	2	8
<i>Eptesicus serotinus</i>	4	3	1	4	12
<i>Pipistrellus specie</i>	37	13	11	177	238
<i>Hypsugo savii</i>	0	0	0	1	1
<i>Plecotus specie</i>	3	18	48	74	143
<i>Barbastella barbastellus</i>	3	29	60	51	143
<i>Chiroptera</i>	0	0	0	1	1
<b>Total</b>	<b>301</b>	<b>459</b>	<b>576</b>	<b>2270</b>	<b>3606</b>

## ❖ Suivis estivaux

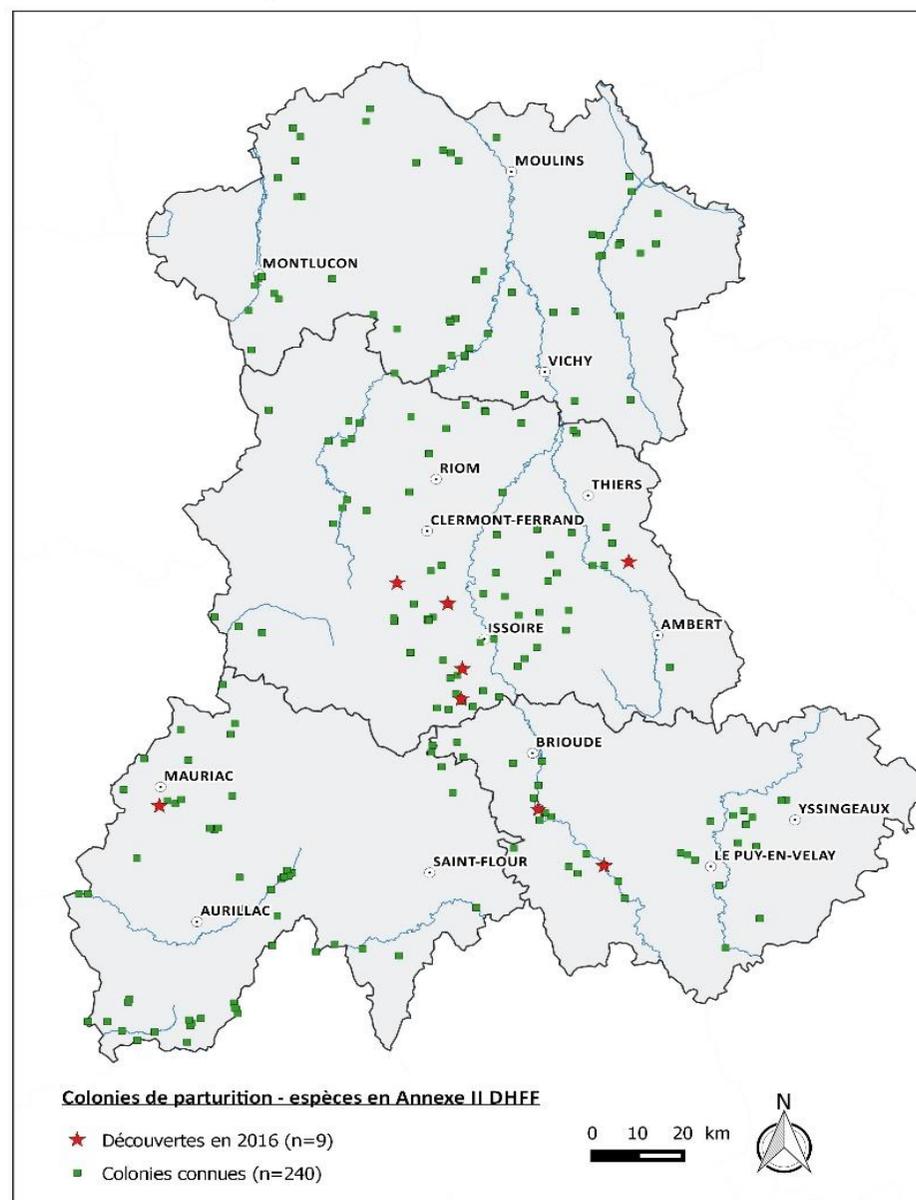
Comme chaque année depuis 2010, notre association coordonne le suivi des colonies de reproduction des espèces classées à l'Annexe II de la Directive Habitats/Faune/Flore sur l'ensemble de la région. Cette action est financée depuis 2016 par des fonds européens FEDER, via le Conseil régional.

Couplé au suivi des sites d'hibernation, le suivi des colonies de reproduction de ces espèces a été intégré en 2014 à un **indicateur biodiversité « Chiroptères »** élaboré par notre association, en lien avec la DREAL Auvergne. Sur le long terme, ces suivis permettront d'obtenir des **tendances évolutives des populations régionales de chauves-souris**.

Bien sûr, comme chaque année, certains sites n'ont pas été contrôlés en raison de l'absence ou du refus des propriétaires, et d'autres ont été désertés au fil des années pour différentes raisons (**45 sites ayant ainsi "disparu" depuis 2010**).

A l'inverse et fort heureusement, comme chaque année, de nouveaux sites ont été recensés, essentiellement grâce au réseau « **SOS chauves-souris** » qui réserve parfois de belles surprises : 8 colonies de Petits Rhinolophes dans 3 départements et 2 colonies de Grands Rhinolophes, une en Haute-Loire et l'autre dans le Puy-de-Dôme ont ainsi été découvertes cette année.

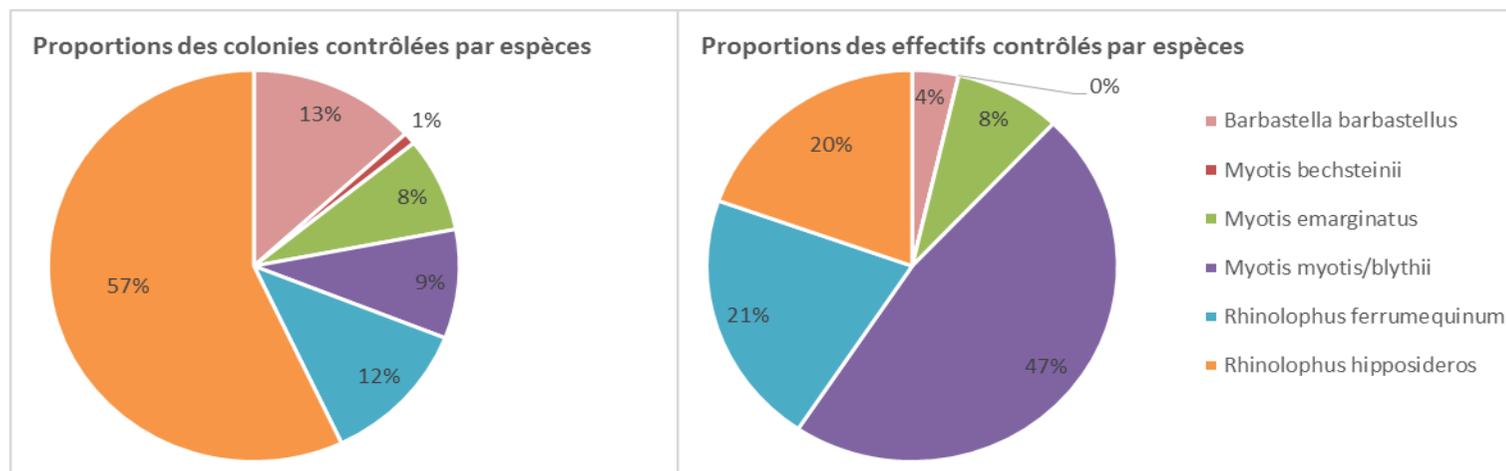
Avec ces nouveaux sites, **165 colonies de parturition d'espèces Annexe II ont été contrôlées en Auvergne en 2016**, en précisant ici qu'un même site peut accueillir des colonies de différentes espèces. Ce chiffre est légèrement inférieur à celui de l'année dernière et de 2014.



Au total, le suivi 2016 a permis de recenser près de 14 000 individus pour les six espèces Annexe II concernées. Les effectifs mentionnés concernent les femelles adultes et les jeunes de l'année qui ont pu être distingués et comptabilisés, la détection des jeunes étant plus délicate avec l'avancée de la saison estivale. Même si le recul sur ce suivi estival est encore insuffisant pour une analyse poussée et qu'une analyse interannuelle globale reste encore trop délicate à mener, remarquons que l'effectif global recensé est particulièrement stable.

Espèce concernée	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	AUVERGNE
<i>Barbastella barbastellus</i>	113	0	0	396	509
<i>Myotis emarginatus</i>	677	463	15	18	1173
<i>Myotis myotis/blythii</i>	4 657	0	0	1 949	6 606
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	630	712	645	951	2 938
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	609	908	335	883	2 735
<b>TOTAL par département</b>	<b>6 686</b>	<b>2 083</b>	<b>995</b>	<b>4 197</b>	<b>13 961</b>

Il existe de fortes disparités entre les espèces concernant leurs proportions régionales en termes de nombre de colonies occupées et d'effectifs dénombrés.



# Études acoustiques

## ➤ *Inventaire et complément d'inventaire*

Dans le Puy-de-Dôme, l'**Espace Naturel Sensible d'Initiative Locale du Puy de Mur et Puy de Pileyre** (Dallet, Vertaizon, Mur-ès-Allier) a fait l'objet de 4 soirées de détection ultrasonore au fil de l'été pour obtenir des premiers éléments d'inventaire spécifique. **9 espèces ont été contactées. Notons la bonne représentation de la Barbastelle d'Europe et deux contacts de Murin de Bechstein et de Petit Rhinolophe.**

Dans l'Allier, c'est l'**Espace Naturel Sensible des Coquetteaux (Montilly)** qui a fait l'objet de 2 soirées de détection ultrasonore afin de compléter l'inventaire. **11 espèces ont été contactées au détecteur.** Si le Murin de Daubenton remporte la première place, notons la **représentativité remarquable de la Noctule commune.**

## ➤ *Fréquentation des peuplements forestiers stricts*

Dans l'Allier, en **forêt domaniale des Colettes (Lalizolle)**, la deuxième année d'étude d'un îlot de vieillissement s'est achevée. **11 espèces ont été contactées au détecteur** (cumul 2015 et 2016). Notons que **la Barbastelle, le Grand Murin et l'Oreillard roux sont parmi les espèces les plus contactées. Toutefois, l'activité de chasse des chauves-souris sur ce site est globalement faible.** Il sera intéressant d'observer s'il y a amélioration lors du vieillissement du boisement.

Dans le Puy-de-Dôme, 12 soirées ont été investies pour étudier l'**Espace Naturel Sensible départemental du Bois de la Comté.** Des stations d'écoute ont été choisies afin d'échantillonner les différents peuplements forestiers majeurs de ce territoire. Ces stations diffèrent par les essences

concernées, le traitement sylvicole mené, leur âge... Si **12 espèces ont été contactées, l'activité globale de chasse relevée au sein de ces peuplements est très faible.** Une analyse va être faite par station et des hypothèses seront émises. Parmi l'inventaire, peuvent être cités : **le Murin d'Alcathoe, le Murin à oreilles échancrées et le Murin de Natterer / spA.**

## ➤ *Comparatif d'activité par grands types de milieux*

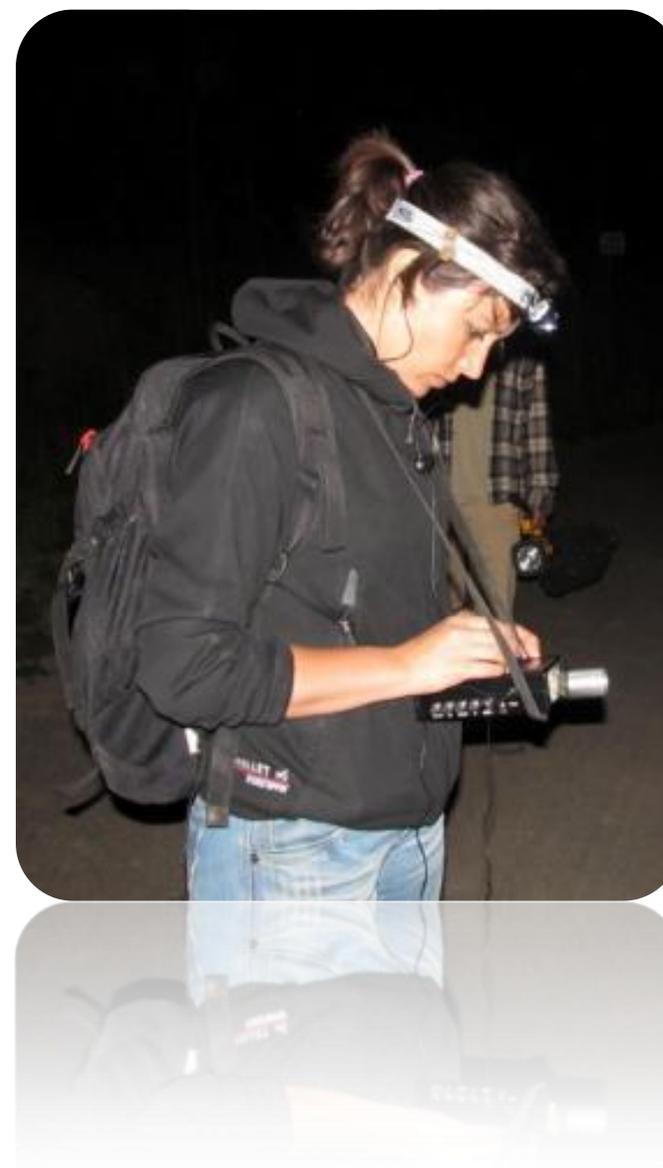
Le site Natura 2000 de la **Plaine des Varennes (63)** a fait l'objet d'une évaluation comparative des milieux, toujours en utilisant les chauves-souris comme indicateur. L'inventaire a tout d'abord permis d'ajouter **8 espèces au site, totalisant dorénavant 16 espèces connues à ce jour. Les densités de Barbastelle d'Europe relevées sont très importantes !** Un travail serait le bienvenu pour s'attacher à comprendre ces densités. Les milieux forestiers mixtes sont les plus exploités par les chauves-souris tout comme les forêts de feuillus. A l'inverse, les prairies artificielles et les plantations d'épicéas sont totalement délaissées.

Dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale des grottes et cheires de Volvic, une étude de 8 soirées de détection ultrasonore propose d'identifier les espèces fréquentant ce territoire en période estivale, et de comparer l'activité de chasse par grand types de milieux (accès grotte, boisement pur, chemin forestier, prairie de fauche, mégaphorbiaie, peupleraie...). **Il en ressort une diversité réellement très intéressante avec 17 espèces contactées !**

L'abondance en petits *Myotis* forestiers est remarquable : **le Murin à moustaches et le Murin de Daubenton sont respectivement la deuxième et troisième espèce les plus contactées sur le site (derrière la Pipistrelle commune)**. Le niveau d'activité est globalement élevé sur le site, et un intérêt élevé a par exemple pu être révélé pour une prairie de fauche en bordure de site. L'analyse plus fine par milieu et par espèce est en cours, mais nous pouvons d'ores-et-déjà dire que la RNR des Cheires et grottes de Volvic a aussi un enjeu fort pour la chasse des chiroptères. Ceci confirme et renforce les enjeux déjà connus pour l'hibernation et le swarming sur ce secteur.

➤ ***Fréquentation des peuplements forestiers rivulaires***

Outre le travail de Katy cette année sur les ripisylves, l'ensemble **du val d'Allier, Alagnon et la confluence Dore Allier** (deux sites Natura 2000 concernés) a fait l'objet d'une évaluation d'habitats par détection ultrasonore. **Concentrés sur les forêts rivulaires**, nous n'avions jamais évalué cette typologie de forêts et le très long linéaire concerné par les sites nous a offert une possibilité intéressante de tester ces habitats. Tous aussi intéressants sont les résultats avec une **très nette préférence des chauves-souris pour les forêts mélangées et les forêts d'Aulnes**. A l'opposé, ces dernières délaissent totalement les peupleraies et les boisements de Robiniers. A noter enfin la **très forte présence des Barbastelles d'Europe** sur ce secteur qui méritera toute notre attention dans les années à venir, pour tenter de comprendre leur présence assidue sur ce secteur.



# Télémetrie



Dép.	Site	Espèce(s)	En bref
03	Forêt domaniale de Tronçais	Murin de Bechstein	Suite du programme ONF - Réseau Mammifères Etude du fonctionnement de la population. Suivi diurne et caractérisation des arbres-gîtes, marquage individuel par l'ONF... <b>(2 mois)</b> .
43	Barrage hydroélectrique de Poutès (EDF)	Murin de Daubenton	2ème année d'étude avant travaux. 5 individus suivis en territoire de chasse et vérifiés au gîte quotidiennement <b>(7 jours)</b> .
63	Combrailles	Grand Noctule	Suite de l'étude (EXEN) de la population de Grande Noctule des Combrailles <b>(10 jours)</b> .
15	Salins	Petit Rhinolophe	Etude territoire de chasse + découvertes de gîtes diurnes. 3 individus équipés. <b>(7 jours)</b> .

# Suivi nichoirs

*Cinq programmes de suivi de gîtes artificiels à chauves-souris sont menés par Chauve-Souris Auvergne. Deux à quatre passages par an sont effectués sur chacun de ces nichoirs pour les boucher afin d'éviter la nidification des Mésanges, pour les déboucher puis contrôler l'occupation des "boîtes".*

Cette année, ce travail a représenté **15 journées** pour les membres de Chauve-Souris Auvergne !



## Le petit nouveau cantalou !

Un nouveau dispositif a été installé cet été sur la commune de Nieudan (15). Les nichoirs ont été mis en place dans le cadre de mesures d'accompagnement et de suivi, suite à un chantier de contournement routier. Au total, 9 nichoirs ont été fixés sur le viaduc et 22 en 3 grappes en milieu forestier. Ce programme de suivi est prévu pour une durée de 30 ans.

## Nouvelles données "record" en altitude !

Trois observations à signaler lors des contrôles estivaux 2016 : elles constituent les données de gîte les plus hautes en altitude connues à ce jour en Auvergne !

- un individu de Murin de Natterer /spA dans un nichoir de la Réserve Naturelle Nationale de Chastreix-Sancy (63), à plus de 1300 mètres d'altitude.

- un individu de Murin à moustaches/ Brandt/ Alcatheo dans un nichoir de l'Espace Naturel Sensible de la Vallée du Fossat (63), à près de 1430 mètres d'altitude.

- un individu femelle de Murin à moustaches/ Brandt/ Alcatheo caché derrière un nichoir rupestre de la Réserve Naturelle Nationale de la Vallée de Chaudefour (63), à 1470 mètres d'altitude ! Notons d'ailleurs que ce dispositif rupestre a été amélioré au printemps avec l'ajout de 3 nichoirs plats et de 3 nichoirs cylindriques.

## "Coup de mou" pour Tronçais.

Malheureusement, aucune observation de chauve-souris n'a été faite cet été dans les boîtes disposées en forêt domaniale de Tronçais. Notons toutefois 26 Noctules communes lors du contrôle automnal.

*Un grand merci aux gestionnaires et membres de Chauve-Souris Auvergne qui ont mis en œuvre ces suivis dans la bonne humeur !*

# Stagiaire

---

**Katy MARATRAT | « Chauves-souris anthropophiles et conservation des ripisylves »  
Vallées de la Veyre, de la Monne et de l'Auzon (63)**



Pendant ses quatre mois de stage à nos côtés, Katy a assuré deux missions principales :

- la recherche de colonies de parturition : prospection du patrimoine bâti et des ouvrages d'art.
- l'inventaire complémentaire, par détection acoustique, sur les trois cours d'eau principaux du territoire. C'est dans le cadre d'un partenariat avec le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) que ce travail a été mené. Il a été alors retenu d'employer un protocole d'évaluation de la qualité de la ripisylve couplé à ces inventaires, afin d'étudier le lien supposé existant entre qualité du milieu et fréquentation des points par les chiroptères.

Côté résultats : 18 espèces sur les 29 connues en Auvergne ont été contactées, dont quelques espèces peu communes sur le territoire telles que la Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*). Notons également la découverte remarquable d'une colonie de Grands Rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*) (environ 200 individus) sur la commune d'Aydat. *"Cette découverte m'a rendue particulièrement enthousiaste, puisqu'elle est sans doute la plus belle expérience naturaliste vécue à ce jour"* dixit Katy qui continue sur les chemins de la chiroptérologie dans le cadre de son cursus scolaire et personnel !

# Protection

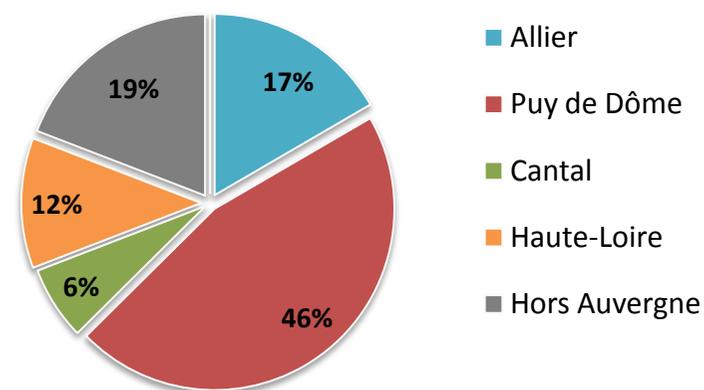
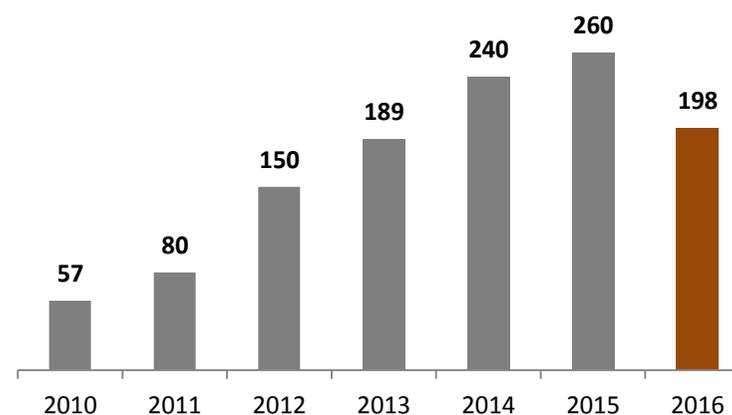
## ❖ SOS Chauve-souris

*Correspondante régionale de la SFEPM, l'association Chauve-Souris Auvergne centralise et gère depuis plusieurs années les "SOS chauves-souris" en Auvergne. Depuis 2015, cette action est soutenue par des fonds européens FEDER, via le Conseil Régional. L'animation et la gestion du réseau "SOS chauves-souris" en Auvergne est une action concrète de sensibilisation, d'inventaire et de conservation des chiroptères !*

Cette année, le nombre total de cas gérés par l'association a fortement diminué par rapport aux années précédentes même si cela reste conséquent : 198 cas en 2016 contre 260 en 2015. Il apparaît difficile d'interpréter et d'expliquer cette diminution, alors que l'effort de représentation, de communication et d'animation de l'association est constant, voire même en augmentation. Au fil des années, les parts de chaque département (provenances des sollicitations) se stabilisent et le Puy-de-Dôme reste majoritaire (46 %).

Par le biais du réseau "SOS chauves-souris" et grâce aux différents contacts de propriétaires et autres particuliers, l'association Chauve-Souris Auvergne a donc pu découvrir de nombreux sites à chiroptères. S'il s'agit souvent de colonies d'espèces plus plastiques (Pipistrelle commune, Sérotine commune), il y a parfois de belles surprises avec la découverte de colonies de Barbastelle d'Europe et de Petit Rhinolophe par exemple !

Nous remercions tous les membres de l'association qui ont pris en charge un ou plusieurs "SOS chauves-souris" à proximité de chez eux ! Enfin, le partenariat avec l'association Panse-Bêtes est primordial. Nous remercions et saluons sincèrement l'équipe de soins pour le travail fourni et sa formidable réactivité !



## ❖ Conservation de sites

### *Sites conventionnés*

Les suivis habituels en hiver ou en été ont été menés sur les sites déjà préservés. Ces passages réguliers importants entrent dans les démarches de suivis de colonies ou suivis hivernaux, en particulier pour assurer un relationnel avec les propriétaires. De nouveaux sites enrichissent le réseau, avec trois nouvelles conventions en Haute-Loire dans le cadre d'un projet en lien avec RTE et le CEN Auvergne. Ces sites communaux ont fait l'objet de petits aménagements favorables aux chauves-souris. A noter dans le Cantal, la pose de bâches dans les combles de l'ancienne mairie de Bonnac, accueillant une colonie de Petits Rhinolophes. Enfin, le début des aménagements à Saint-Illide, ancienne gare abritant une colonie estivale mixte de Grands Rhinolophes et de Murins à oreilles échanquées, est un site dorénavant inaccessible au public.

### *Sites en cours de préservation*

Diverses démarches, en lien avec le CEN Auvergne et le CEN Allier ont démarré et se poursuivent sur des sites à enjeux pour les chiroptères.



### *Ouvrages d'art des départements*

De nombreux ponts et autres ouvrages des voiries départementales ont un intérêt et abritent des chauves-souris. Le potentiel d'accueil de ces ouvrages peut être altéré lors de travaux d'entretien (maçonneries, rejointoiement...). Chauve-Souris Auvergne poursuit donc ses efforts auprès des Conseils départementaux de l'Allier, du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire afin de connaître les sites prévus pour travaux, prévenir de l'éventuel enjeu et établir quelques préconisations.

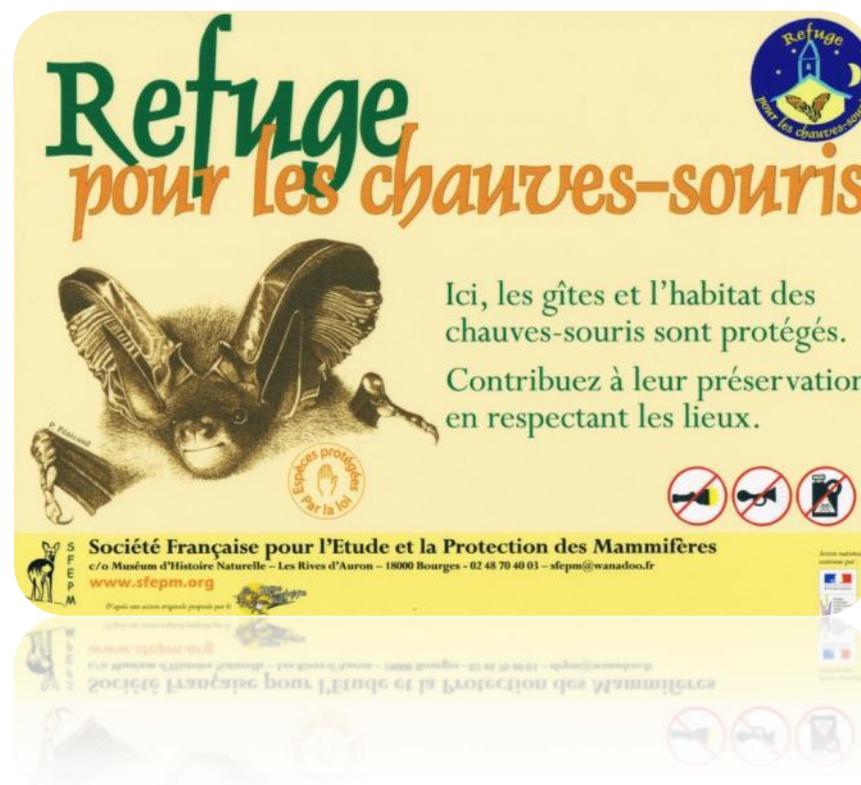
## ❖ Refuges pour les chauves-souris

D'envergure nationale, cette action permet à toutes personnes d'intégrer sa propriété en « Refuge pour les chauves-souris». Nous relayons depuis 2012 ce programme dans les 4 départements dont voici les effectifs :

Allier : 5	Puy-de-Dôme : 9
Cantal : 3	Haute-Loire : 8
<b>Total : 25</b>	

Pour **2016, 5 nouveaux** Refuges ont été créés, dont 1 en Puy-de-Dôme et 1 dans le Cantal et 3 en Haute-Loire.

Vous pouvez retrouver dans chaque numéro de notre bulletin de liaison La Barbastelle, un zoom sur l'un de nos refuges auvergnats.



## ❖ Animation-exposition



Les chauves-souris ne cessent de fasciner. Avec 2016, le nombre de participants aux animations poursuit son ascension. Notre exposition géante continue elle aussi à être diffusée, avec notamment une mise en place à Bourges (18) pour les Rencontres Nationales « chauves-souris » et pour le Grand Défi Biodiversité à Chadieu, en pleine forêt !

Nous sommes heureux de continuer des actions conjointes avec l'éducation nationale auprès des scolaires et avec les enseignants, lors de temps de formation.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>ANIMATIONS</b>									
<b>Nombre d'animations réalisées</b>	8	12	18	14	29	46	66	66	<b>61</b>
<b>Nombre de personnes présentes aux animations</b>	225	400	540	513	741	1248	2113	2141	<b>2245</b>
<i>... dont scolaires</i>							386	480	<b>496</b>
<b>Moyenne du nombre de personnes par animation</b>	28	33	30	36,6	25,5	27,1	32	32,4	<b>37</b>
<b>EXPOSITIONS</b>									
<b>Nombre de jours d'exposition</b>	?	60	115	117	234	33	145	459	<b>135</b>
<b>Nombre de personnes ayant vu l'exposition</b>	?	?	?	2519	5306	1758	947	6170	<b>2300</b>

Chauve-Souris Auvergne continue à entretenir sa couverture médiatique. Mention spéciale pour « Massif Central Magazine » qui nous consacre un dossier de 6 pages dans son numéro d'automne 2016 !

Vous nous retrouvez par ailleurs sur divers supports : télévision, radios, journaux, magazines... et des articles jalonnent la presse, comme le montre notre illustration.

Notre page Facebook va atteindre 970 abonnés pour 985 mentions « j'aime » !

CENTRE FRANCE DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2016

# magdimanche

## Faune sauvage

# Conseils de bon voisinage en hiver

Devinez qui vient dormir cet hiver ? De la cave au grenier en passant par les jardins et balcons, toutes sortes d'espaces sont occupés par des bestioles si discrètes qu'on pourrait les condamner sans le savoir.

**1** **Au jardin : on n'envoie pas le hérisson au bûche.** Il suffit d'une pile de bois ou d'un tas de feuilles mortes pour abriter des locataires en hiver. Hérisson, musarraignes, tortue, crapaud commun, condouvières et autres auxiliaires du jardinier s'y réfugient. Celui qui profite de l'hiver pour brûler sera le premier à détruire ses alliés de printemps pour chasser limaces et parasites.

**Conseils.** En hiver on ne brûle pas de « tas » sans vérifier qui peut y dormir. Pour l'hôtellerie, on abandonne dans un coin abrité des feuilles et déchets de taille. On peut aussi faire un compost, pailler les plantations en protégeant la flore d'un même coup.

On ne condamne pas hermétiquement les cabanes, caisses et coffres à compteurs après les premiers froids : les petites bêtes qui y auraient trouvé refuge pour hiverner ou passer des nuits au chaud (certaines sont actives ou ont de microtévélés) se retrouveraient piégées sans eau ni nourriture.

Au nettoyage des mares et lavoirs, on dépose le lit de vase sur une bâche à proximité de l'eau pendant 48 heures : les larves de libellules et autres grenouilles pourront migrer vers un autre refuge.

**2** **À la cave : on peut vaquer sans déranger !** En hiver, on y retrouve sensiblement les mêmes bêtes qu'au jardin. Plus les

**3** **châves-souris qui cherchent des refuges tranquilles, humides, et, par-dessus tout, offrant une température constante.** Conduits, chaufferies, vides sanitaires font aussi leur affaire. La barbastelle ou l'oreillard vont se glisser dans les fissures ; les rhinolophes, se suspendre repliés dans leurs ailes...

**Conseils.** Ne pas condamner les ouvertures sans vérifier qui est rentré ! Il est interdit de déplacer les chiroptères, mais en hibernation, ils se bougent quasiment pas et une bâche au sol protège du peu de déjections produites.

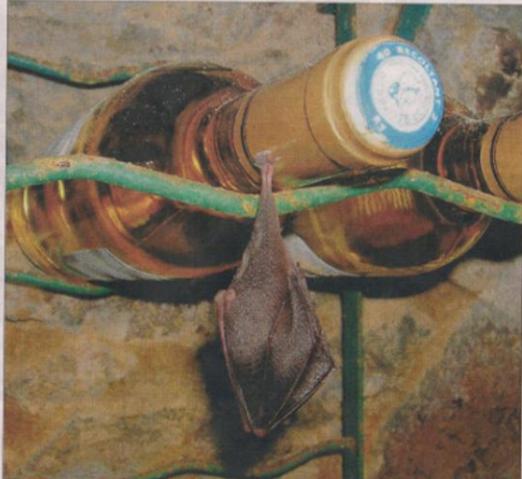
On évite d'éclairer les hiversants, ce qui peut provoquer un lent réveil (plusieurs heures pour le hérisson dont la température corporelle va remonter de 5 à 35 °C). L'animal qui relance son métabolisme consomme des réserves qui lui feront défaut, jusqu'à le condamner. En revanche, on peut maintenir la fréquentation habituelle de la cave : l'animal s'y est souvent installé en connaissance de cause.

**3** **Au grenier : plein d'espaces pour cohabiter.** Tapis dans un nid fait d'isolants de tout et de n'importe quoi, les loirs, lérotis et autres gliridés dorment déjà à poings fermés. Vous n'en entendrez pas parler. En revanche, foin, chouchets et écuriels y trouvent chaleur, ou/et nourriture, pour survivre à l'hiver.

**Conseils.** Ne pas utiliser de grillage dans lequel les animaux se blessent. Ne pas condamner une issue, si petite soit-elle, sans proposer de solution : la jolle hulloite, tout en plumes, sait se glisser dans 12 cm de diamètre. Pour isoler les combles tout en gardant sa chouette, ou pour éviter qu'elle chasse les autres occupants, la LPO propose d'accrocher une boîte nichoir juste derrière l'ouverture. ■

**ENVIRONNEMENT**

**RAPPROCHEMENTS.** C'est en hiver que l'on voit le plus de cohabitations entre les hommes et les animaux. Un hérisson au garage, une chouette au grenier, des salamandres sous le compteur d'eau et des chiroptères avec le vin... Pour ne pas les piéger retrouvez nos 10 conseils sur le site [lemontagne.fr](http://lemontagne.fr) PHOTOS: HENRI GIRONEN ET D. PARÉS



**BÉNÉVOLES.** Outre la pose du meuble, ce chantier a permis de nettoyer les combles.

**La mairie d'Ardes-sur-Couze** ayant donné un avis favorable concernant le projet d'aménager une chiroptère, un meuble destiné à favoriser le passage des chauves-souris a été réalisé et installé collectivement, hier matin, dans l'église, afin de créer un accès aux combles de l'édifice et favoriser le développement des animaux et leur reproduction. Des Grands murins, de la catégorie vulnérable des espèces menacées (IUCN), ont en effet été identifiés à proximité et pourraient occuper ce gîte. Ce projet a été mené dans le cadre d'un large partenariat associant la municipalité d'Ardes, propriétaire de l'église, l'association Chasse-souris Auvergne pour leur expertise scientifique, le fonds de dotation La Passerelle Conservatoire co-fondé par le Parc Animalier d'Auvergne et Julien Pierre, ancien joueur de rugby de l'ASM (présents sur le chantier), cofinanciers du projet dans le cadre de leur contribution à la protection de la faune sauvage, et le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, partie prenante dans le cadre de la mise en œuvre de Natura 2000 (co-financement du projet par l'État et l'Europe).



Auvergne

# Formation détecteur

---

Pour la première fois, Chauve-Souris Auvergne a organisé une formation de groupe pour les bénévoles désireux de découvrir le monde de l'acoustique, et plus particulièrement le détecteur d'ultrasons.

Comme vous le lisez depuis de nombreuses années, notre association est très attachée à cette méthodologie si particulière, mais tellement riche d'enseignements. Il était temps de permettre aux intéressés d'apprendre les fondamentaux pour s'y consacrer et pourquoi pas, avec de la pratique, devenir autonome sur cette technique.

15 personnes ont donc participé à cette initiation à la fois théorique en salle et pratique sur le terrain les nuits. Cette formation avait lieu au siège du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne à Montlosier (Aydat-63) sur un week-end en mai. Les sorties pratiques sur le terrain, en Chaîne des Puys et sur les bords du Lac d'Aydat, ont permis de contacter une dizaine d'espèces dont le Grand Murin, le Murin à moustaches ou la Noctule de Leisler.

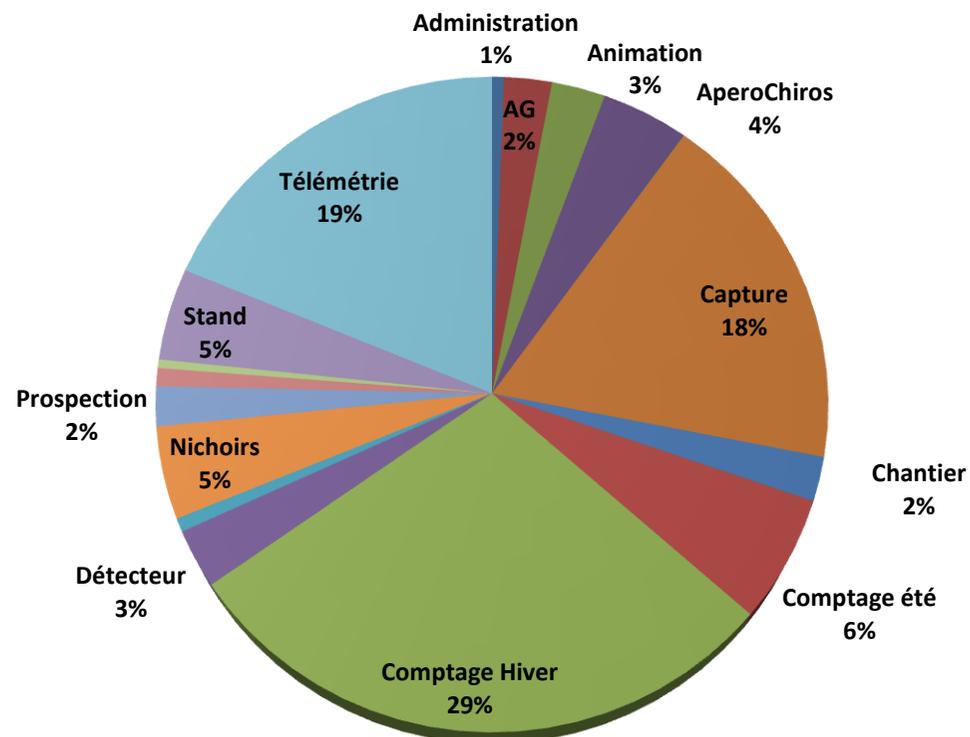
Le bilan est positif avec un bon groupe de motivés qui deviendront probablement un jour de bons acousticiens de terrain. Les détecteurs de l'association ont fonctionné tout l'été et continueront pour perfectionner cette technique nécessitant un peu d'investissement personnel.

Au-delà du détecteur, la proposition de formation semble être une réelle demande pour nombre d'entre vous. Nous continuerons donc l'organisation de ces temps d'échange sur différentes thématiques. **Rendez-vous donc en 2017 pour de nouvelles formations.**



# Bénévolat valorisé

Depuis 2013, nous valorisons le bénévolat tant pour un objectif comptable que pour rendre compte de l'investissement des membres de l'association. Pour l'année 2016, **2 700 heures** ont été prises en compte (3 409 en 2013, 3 125 en 2014 - années d'Atlas et 2646 en 2015).



=> En considérant le coût salarial chargé choisi par Chauve-Souris Auvergne pour ses salariés, ce volume horaire est donc évalué à **50 166 €** en termes comptables. L'ensemble de l'activité bénévole 2016 correspond à 1,8 ETP (Equivalent Temps Plein) autrement dit l'équivalent de **1,8 poste salarié**.



**CHAUVE-SOURIS  
AUVERGNE**

*Association d'étude et de  
conservation des chiroptères*

---

**CHAUVE-SOURIS AUVERGNE**

Place Amouroux – 63320 Montaignut-le-Blanc

Tél : 04-73-89-13-46

[contact@chauve-souris-auvergne.fr](mailto:contact@chauve-souris-auvergne.fr)

[www.chauve-souris-auvergne.fr](http://www.chauve-souris-auvergne.fr)